

L'EPST REpond A DES BESOINS LORSQU'IL Y A DES DIFFICULTES EDUCATIVES A RESOUDRE

par

Jean-Denis BAKONGA BOKONDA

Raymond-Michel MBALE BASA

(Tous) Chercheurs

Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education,
Université de Kinshasa

Résumé

Le sous-secteur de l'éducation, sous la conduite de son Ministère de Tutelle, se doit de résoudre les difficultés éducatives et aussi de bien planifier des stratégies de développement de l'éducation qui peuvent répondre aux besoins éducatifs que lui soumettent tous les utilisateurs de la version inadaptée.

Par ailleurs, tous les chercheurs montrent comment les difficultés éducatives naissent lorsqu'on a besoin de transformation dans le domaine éducatif. Cependant, ces obstacles évoluent énormément dans l'ensemble du sous-secteur de l'éducation congolaise. En effet, il serait nécessaire d'en faire une analyse parfaitement fine permettant de nous mettre sur la voie de diversité de formes que peuvent revêtir les différents problèmes à résoudre.

Mots clés : besoin, difficulté, éducation, domaine

Abstract

The education sub-sector, under the leadership of its supervisory minister, must resolve educational difficulties and also properly plan educational development strategies that can meet the educational needs submitted to it by all users of the version unsuitable.

Furthermore, all the researchers show how educational difficulties arise when there is a need for transformation in the educational field. However, these obstacles are evolving enormously through the Congolese education sub-sector. In fact, it would be necessary to carry out a perfectly detailed analysis allowing us to put ourselves on the path to the diversity of forms that the different problems to be resolved can take.

Keywords : needs, difficulties, field, education.

INTRODUCTION

Les problèmes prennent naissance lors des transformations; sans changements il n'y aurait pas eu probablement de problèmes. Or, notre société doit faire face à d'incessants changements. Le problème représente un obstacle à surmonter, une difficulté à résoudre devant la nouveauté. Une science demeure vivante, dans la mesure où elle se trouve en face de nombreux problèmes; le manque de problèmes serait un indice de dépérissement d'un domaine du savoir. A cet égard, la science pédagogique n'a pas de crainte à en avoir : les problèmes ne lui manquent pas.

Cependant, il faut distinguer les vrais problèmes des problèmes imaginaires; en outre, si l'on veut s'acheminer vers une solution probable, il conviendrait de poser correctement le problème, avoir « le sens » du problème. Dans le domaine de l'éducation comme ailleurs, une seule question, bien posée est susceptible d'embrasser à un moment donné l'ensemble des autres difficultés. Dans ce domaine, il s'agit d'examiner comment les principaux problèmes de l'éducation se posent chez tous les différents acteurs éducatifs et chercheurs.

C'est en analysant les solutions proposées ou expérimentées que l'on peut espérer quelques intéressantes découvertes. Ce travail n'a pas la prétention de proposer des solutions, mais de présenter et analyser une liste de problèmes qui méritent d'être examinés par les chercheurs. Ainsi, nous analysons quelques-uns de ces problèmes, estimant qu'ils sont parmi les plus importants à l'heure actuelle. Nous classerons également d'autres problèmes jugés imaginaires, car presque chaque question est susceptible de figurer sous plusieurs rubriques (VEXLLARD, A., 1967).

Enfin, nous analysons ces problèmes sous des rubriques partielles, en considérant que ces problèmes naissent surtout sur le plan politique, économique, social, psychologique, philosophique et proprement pédagogique.

I. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

1.1. Milieu de l'étude

Cette investigation a été menée au sein du Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et technique, y compris au niveau des sièges de partenariat éducatif. L'enquête s'est étendue jusqu'au bureau des inspecteurs de l'enseignement de l'IPP Tshangu et ceux de tous les pools qui le composent.

1.2. Population et échantillon

La population de cette étude est constituée de quelques membres du bureau du Ministère de l'EPST, quelques inspecteurs de l'IPP Tshangu, de tous les pools de la province éducationnelle de Tshangu et quelques agents des partenariats éducatifs de la RDC. Cette population est finie et constituée de 250 sujets, qui se présente de la manière suivante:

Bureau du Ministère de l'EPST : 25 agents (soit 18,9%) ; inspecteurs de l'IPP Tshangu : 25 agents (18,9%) ; les inspecteurs de tous les pools Tshangu : 82 soit (62,1%).

En ce qui concerne l'échantillon occasionnel de 132 sujets extrait d'une population de 250, disponibles de collaborer est retenu. Voici la répartition de cet échantillon selon les variables retenues.

Tableau I. Répartition des sujets d'enquête par tranche d'âges

Ages	<i>f</i>	%
25 - 34	22	16,6
35 - 44	30	22,7
45 - 54	30	22,7
55 - 64	40	30,3
Total	132	100

Il ressort de ce tableau, que 30,3% ont un âge situé entre 55 et 64 ans ; 22,7% entre 35 et 44 ans ; 22,7% entre 45 à 54 ans et, enfin, 16,6% entre 25 et 34 ans.

Tableau II. Répartition des sujets selon leurs sexes

Sexe	<i>f</i>	%
Masculin	75	56,8
Féminin	57	43,2
Total	132	100

L'observation du tableau II montre que 56,8% des sujets enquêtés sont des hommes, contre 43,2% des femmes.

1.3. Collecte et analyse des données

Pour la facilité de l'exposé, l'analyse se fera en suivant la logique de question après question d'une manière globale et différentielle suivi de l'interprétation et commentaires nécessaires.

1.3.1. Présentation et analyse des données

Question 1. Depuis combien d'années chacun de vous œuvre-t-il dans cette boîte ?

Tableau III. Ancienneté dans la fonction

Ancienneté	<i>f</i>	%
19 à 24 ans	32	24,2
13 à 18 ans	30	22,7
7 à 12 ans	46	34,8
1 à 6 an (s)	24	18,1
Total	132	100

Les données de ce tableau renseignent en terme d'ancienneté dans la carrière, que c'est la tranche de 7 à 12 ans qui se classe en tête (34,8%) suivie de celle de 19 à 24 ans (24,2%), 22,7% pour la tranche de 13 à 18 ans et, enfin, celle de 1 à 6 ans (s) avec 18,1%.

Question 2. La naissance des problèmes éducatifs peut-elle susciter la réponse à leurs besoins ?

Tableau IV. Réponses aux besoins quant à la naissance des problèmes éducatifs

Réactions des sujets	<i>f</i>	%
Oui	89	67,4
Non	43	32,5
Total	132	100

A la lumière de ces données, il ressort que 67,4% des enquêtés confirment que le Ministère et le gouvernement se chargent de répondre à leurs besoins.

Par contre, une minorité de 32,5% déclarent que les besoins éducatifs ne sont pas satisfaisants quand les problèmes se posent dans le secteur de l'enseignement.

Question 3. Pouvez-vous distinguer les vrais problèmes des problèmes imaginaires ?

Tableau V. Avis sur l'existence des vrais et imaginaires problèmes

Réactions des sujets	<i>f</i>	%
Oui	100	75,7
Non	32	24,3
Total	132	100

Les données de cet tableau montrent que 75,7% des enquêtés confirment la survenue des problèmes éducatifs. Par contre 24,2% qui ont émis un avis contraire.

II. RESULTATS

2.1. Les directives méthodologiques

Classement banal

Les difficultés éducatives sont classées sous les rubriques banales, en considérant qu'elles sont surtout d'ordre :

2.1.1. Politique

- budget, finance (Moyens de réalisation mis à la disposition de l'éducation) ;
- administration : (en particulier l'opposition entre la centralisation et la décentralisation administrative) ;
- rapport entre l'église et l'Etat ;
- établissement privé ;
- liberté de l'enseignement ;
- bi- et multi-linguisme (qui pose bien de problème).

2.1.2. Economique

- rapport entre l'enseignement et la profession ;
- possibilité et limitations d'ordre matériel pour le développement de l'enseignement ;
- planification de l'enseignement.

2.1.3. Social

- la démocratie de l'enseignement ;
- participation des parents à la gestion scolaire.

2.1.4. **Pédagogique** : (Les plus nombreux et les plus indispensables). Cependant cette situation ne peut être soumise qu'à la mesure où les instances politiques économiques, et sociales ont été alertées :

- réforme de l'enseignement ;
- comparaison des programmes et des horaires ;
- comparaison des différentes méthodes de l'enseignement ;
- éducation permanente (ou éducation des adultes) ;
- les examens et les concours ;
- la psychologie scolaire ;
- l'orientation scolaire ;
- accès aux différents niveaux de l'enseignement ;
- la recherche pédagogique ;
- l'inspection pédagogique des écoles ;
- Réglementation de la délivrance des diplômes ;
- le perfectionnement des enseignants (primaire, secondaire et technique) ;
- les manuels scolaires ;
- le programme unique de l'enseignement ;
- la suppression des langues anciennes ;
- l'enseignement préscolaire.

2.2. Les problèmes arbitraires

- les problèmes des pays en voie de développement (ordre politique) ;
- relation entre les entreprises et l'enseignement (économique) ;
- les problèmes des élèves doués et moins doués ;
- conflits entre l'enseignement général et les spécialisations entre les classiques et les scientifiques (pédagogiques) ;
- écoles urbaines et écoles rurales ;
- la délinquance juvénile.

Question 4. Le nombre des problèmes à résoudre face aux besoins éducatifs est-il réparti équitablement pour chaque domaine ?

Tableau VI. Répartition des problèmes à chaque domaine

Domaine	f/nombre des problèmes	%
Pédagogique	23	67,6
Politique	6	17,6
économique	3	8,8
Social	2	5,8
Total	34	100

Il ressort de ce dernier tableau qu'à propos du nombre des problèmes à résoudre, le domaine pédagogique se classe en tête avec 67,6% d'avis exprimés ; suivi du domaine politique à hauteur de 17,6% ; domaine économique 8,8% et enfin, le domaine social avec 5,8% d'avis.

En dehors de ce tableau, nous remarquons que tout problème a un degré de fondement dans la résolution des besoins éducatifs, néanmoins, on distingue des problèmes importants (69,5%), des problèmes arbitraires (30,4%). Les vrais problèmes acheminent vers une solution probable, c'est celui qui possède un « sens », mais les problèmes imaginaires sont des questions qui figurent dans les rubriques d'accessoires.

A l'issue de cette répartition, nous remarquons que la prise en charge que le gouvernement doit satisfaire au besoin de l'éducation, est significativement influencée par la nécessité des problèmes recommandés.

III. DISCUSSION DES RESULTATS

Les résultats de cette étude attestent que quand les besoins se font sentir dans le domaine de l'éducation, les problèmes tant importants qu'arbitraires, suscitent des contraintes face auxquelles le gouvernement congolais se doit de donner une réalisation immédiate. Il est certain que quelques problèmes bien-fondés acheminent vers une solution probable. Exemple : les questions qui sont posées au niveau de finance et budget pour répondre à la réforme de l'enseignement (VEXLLARD, 1967) ; (Congo Afrique, 2011).

Les résultats de cette étude étendent la littérature sur l'émancipation du secteur de l'éducation. Face aux enjeux de la mondialisation et aux progrès scientifiques et technologiques, la RD Congo doit fournir des efforts et mobiliser des recettes suffisantes en vue de répondre favorablement aux besoins de l'éducation de la jeunesse.

Quant aux défis majeurs et contraintes face auxquels le gouvernement est tenu de relever, l'étude aligne quatre problèmes importants :

- une couverture relativement faible au niveau primaire et secondaire, d'où le devoir impérieux de relever ce niveau ;
- une grave détérioration de la qualité de l'éducation à tous les niveaux ;
- un système d'administration scolaire lourd et désuet ;
- un très bas niveau de dépenses et un système de financement inefficace et inéquitable. (Système éducatif de la RDC, 2005, page 3 ; Congo Afrique : 2011, page 629 ; Manuels des innovations en matière d'éducation, 2020, page 8, 9).

CONCLUSION

Pour atteindre le changement et le développement du système éducatif, l'Etat congolais doit s'attaquer et répondre à des difficultés éducatives assez vitales pour les écoles congolaises. Cela fait appel premièrement, à ceux des réformes du système scolaire, ensuite le problème de la revalorisation de l'enseignement national avec l'unification des programmes scolaires qui est aujourd'hui originale et ouverte sur l'avenir brillant de notre enseignement. La réforme pédagogique s'impose, elle est d'une nécessité inéluctable et urgente. Car, les anciens programmes scolaires contenaient des matières propres aux écoles étrangères dans toutes les branches historiques, géographiques et scientifiques, etc.

Cette étude est centrée sur « les problèmes de l'éducation » ainsi l'analyse axée sur des difficultés éducatives, montre comment les problèmes évoluent dans l'ensemble du pays ; une analyse plus fine nous a permis d'être sur la voie de la diversité des formes que peuvent revêtir les problèmes dans les différents domaines. Toutefois, nous devons rappeler que, pour qu'il y ait « obstacle » dans le sous-secteur éducatif, il faut qu'on ait pris conscience de la difficulté à surmonter et de la nécessité de prendre des dispositions à cet égard.

BIBLIOGRAPHIE

- Commission de l'Union africaine, Manuel des innovations en matière d'éducation en Afrique, 2020.
- EKWA BIS ISAL, M. P., Congo Afrique problèmes éducatifs, 2011.
- KUBINDIKILA, Etat des lieux du système éducatif congolais secteur de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel, 2004.
- LUHAHI, A.-L., Méthodes de recherche scientifique, Cours inédit destiné aux apprenants de D.E.S/DEA en Sciences de l'éducation, FPSE, 2023.

- MANKONDO, IDRISSE, Pédagogie générale, cours inédit destiné aux étudiants de deuxième année de graduat en sciences de l'éducation, FPSE, 2011.
- Ministère de l'EPSP, Système éducatif de la République démocratique du Congo : priorités et alternatives, 2005.
- VEXLIARD, A., Pédagogie comparée méthodes et problèmes, 1965.
- YONGO BOMONGO, L., « Réforme des programmes de l'enseignement primaire, au Congo de 1960 à 1997 et Réponse à la base ». Thèse de Doctorat, Kinshasa, 2005.